ma commune est belle sans produits phytos !

Votre commune a changé, l'avez-vous remarqué ?

Une végétation nouvelle apparait ça-et-là : au pied des murs, sur les trottoirs…

© ARE Normandie

© CDPNE Loir-et-Cher

© Conseil régional BFC

Ces plantes des rues ne sont pas le signe d'un entretien négligé, mais d'un changement de pratiques : nous souhaitons dorénavant **accorder plus de place à la nature** dans notre commune (même dans le cimetière, sans nuire aux exigences de recueillement), et **protéger la santé de tous.**

Les agents communaux ont donc **arrêté d'utiliser des produits phytopharmaceutiques** (pesticides) pour l'entretien de l'espace public, **comme l'impose la loi.**

En effet, **ces produits polluent l'eau, l'air et les sols, et sont dangereux pour leur santé et celle des habitants.**

Ils ont revu leur manière de travailler, optant pour des techniques d'entretien manuelles, mécaniques, thermiques, etc.

© FREDON Haute-Normandie

© FREDON Haute-Normandie